

2. Gesubsidieerd vrij onderwijs georganiseerd door de Franse Gemeenschap :

- a. Athénée Maimonide te Anderlecht;
- b. Athénée Ganenou te Ukkel;
- c. Saint-Jean Baptiste (D2-D3) te Tamines;
- d. Collège d'enseignement technique Aumôniers du Travail te Charleroi;
- e. Institut d'enseignement technique Sainte-Marie te Fontaine-l'Évêque;
- f. Collège d'enseignement technique Saint-Henri (D1) te Moeskroen.

3. Gesubsidieerd officieel onderwijs georganiseerd door de Franse Gemeenschap :

- a. Institut communal Roger Lazaron te Namen;
- b. CECS Henri Dunant te Marchienne-au-Pont;
- c. Lycée technique provincial Maurice Herlemont te La Louvière.

Art. 2. De Minister van Leerplichtonderwijs en Onderwijs voor sociale promotie, wordt belast met de uitvoering van dit besluit.

Brussel, 7 juli 2011.

De Minister van Leerplichtonderwijs en Onderwijs voor sociale promotie,
Mevr. M.-D. SIMONET

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

F. 2011 — 2139

[C - 2011/29416]

7 JUILLET 2011. — Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les ressorts des Centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française pour l'année scolaire 2010-2011

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 1^{er} avril 1960 relative aux centres psycho-médico-sociaux, notamment l'article 9, § 1^{er}, inséré par l'arrêté royal n° 467 du 1^{er} octobre 1986;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances du 23 février 2011;

Vu l'accord du Ministre du Budget du 12 mai 2011;

Vu l'avis du Comité supérieur de concertation du 14 juin 2011;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement obligatoire;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. Le ressort des centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française est fixé, pour la durée de l'année scolaire 2010-2011, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. Le ressort fixé conformément au tableau visé à l'article 1^{er} l'est sans préjudice des contrats que les centres psycho-médico-sociaux concernés sont habilités à conclure en vertu de l'article 2 de la loi du 1^{er} avril 1960 relative aux centres psycho-médico-sociaux.

Art. 3. Le Ministre ayant les centres psycho-médico-sociaux dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 4. Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} septembre 2010.

Bruxelles, le 7 juillet 2011.

La Ministre de l'Enseignement obligatoire
et de Promotion sociale,
Mme M.-D. SIMONET

Annexe

Ressort du C.P.M.S. d'Arlon

- Athénée royal Arlon
- Institut Technique de la Communauté française Etienne Lenoir Arlon
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française « Le Bois Haut » Halanzy
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Messancy
- Haute Ecole de la Communauté française « Robert Schuman » - Implantation à Arlon

Ressort du C.P.M.S. d'Ath

- Athénée royal Ath
- Institut technique de la Communauté française Renée Joffroy Ath - Irchonwelz
- Athénée royal René Magritte Lessines
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Flobecq
- Athénée royal Lucienne Tellier Frasnes-les-Anvaing (niveau fondamental)
- Athénée royal Péruwelz
- Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut (section économique) - Implantation Tournai

Ressort du C.P.M.S. de Charleroi

- Athénée royal Ernest Solvay Charleroi

- Athénée royal Vauban Charleroi
- Athénée royal Pierre Paulus Châtelet
- Athénée royal René Magritte Châtelet
- Athénée royal Gilly
- Athénée royal Marchienne-au-pont
- Athénée royal Pont-à-Celles (implantation de Trazegnies)
- Ressort du C.P.M.S. de Chênée
- Athénée royal Chênée
- Athénée royal Fragnée Liège
- Athénée royal Soumagne
- Ressort du C.P.M.S. de Couvin
- Athénée royal Jean Rey Couvin
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Mazée Viroinval
- Athénée royal Chimay (sauf niveau fondamental)
- Athénée royal Philippeville
- Athénée royal Florennes (niveau fondamental)
- Ressort du C.P.M.S. de Dinant
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Anhée
- Athénée royal Norbert Collard Beuraing
- Athénée royal Adolphe Sax Dinant
- Institut Technique de la Communauté française Dinant
- Athénée royal Florennes
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Croix-Scaille Gedinne
- Athénée royal du Condroz Jules Delot Ciney
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Gesves
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Hastière-Lavaux à Hastière
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Mettet
- Ressort du C.P.M.S. de Dour
- Athénée royal Dour
- Athénée royal Quiévrain
- Athénée royal Saint Ghislain
- Lycée de la Communauté française Charles Plisnier Saint-Ghislain
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Quevaucamps
- Ecole Supérieure des Arts Plastiques et Visuels Mons
- Ressort du C.P.M.S. de Gembloux
- Institut Technique de la Communauté française - Horticulture Gembloux
- Haute Ecole de la Communauté française « Charlemagne » - Implantation à Gembloux
- Athénée royal Gembloux
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Gentinnes
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Mont-Saint-Guibert - Nil-Saint-Vincent
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Eghezée - Noville-les-Bois
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Sombreffe
- Ressort du C.P.M.S. de Gosselies
- Athénée royal Louis Jourdan Fleurus
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Frasnes-les-Gosselies Les-Bons-Villers
- Athénée royal Les Marlares Gosselies
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Gosselies
- Athénée royal Orsini Dewerpe Jumet
- Athénée royal Pont-à-Celles (sauf l'implantation de Trazegnies)
- Athénée royal Louis Delattre Fontaine-l'Éveque
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Gerpinnes
- Ressort du C.P.M.S. de Huy
- Athénée royal Huy
- Institut technique de la Communauté française Huy
- Haute Ecole de la Communauté française « Charlemagne » - Implantations à Huy et Verviers
- Athénée royal Prince Baudouin Marchin
- Athénée royal Saint-Georges-sur-Meuse
- Athénée royal Ouffet
- Athénée royal Jean Tousseul Andenne
- Ressort du C.P.M.S. de Ixelles
- Athénée royal Gatti de Gamond Bruxelles
- Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels Ixelles
- Institut Supérieur d'Architecture Ixelles
- Athénée royal Serge Creuz Molenbeek

- Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles - Implantation Saint-Josse
- Haute Ecole de la Communauté française "Paul-Henri Spaak" - Implantations à Uccle et Ixelles
- Athénée royal Watermael-Boitsfort
- Athénée royal Jean Absil Etterbeek
- Athénée royal Alfred Verwée Schaerbeek
- Ressort du C.P.M.S. de Liège
- Athénée royal Charlemagne Jupille-sur-Meuse - Fléron
- Athénée royal Charles Rogier Liège
- Athénée royal Liège Atlas Liège
- Conservatoire de Liège
- Hautes Ecoles de la Communauté française « Charlemagne » - Implantation de Liège
- Athénée royal de Montegnée-Grâce-Hollogne Montegnée
- Ressort du C.P.M.S. de Marche-en-Famenne
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Barvaux-sur-Ourthe
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Forrières
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Haversin Ciney
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Hotton
- Athénée royal La Roche-en-Ardenne
- Athénée royal Marche-Bomal Marche-en-Famenne
- Athénée royal Robert Gruslin Rochefort
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Wellin
- Haute Ecole de la Communauté française « Robert Schuman » - Implantation de Jemelle-Libramont
- Centre d'Education et de Formation en Alternance de l'A.R. Bastogne Bastogne
- Ressort du C.P.M.S. de Molenbeek
- Athénée royal Ganshoren (y compris école d'application)
- Athénée royal Jette
- Athénée royal Koekelberg
- Athénée royal Bruxelles 2 Bruxelles
- Athénée royal Rive Gauche Bruxelles (sauf le Centre Education et de Formation en Alternance)
- Haute Ecole de la Communauté française « Paul-Henri Spaak » - Implantation Auderghem
- Ressort du C.P.M.S. de Mons
- Ecole Internationale du Shape (Sections Belges) Shape - Belgique
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Jurbise
- Athénée royal Mons 1 Mons
- Athénée royal Marguerite Bervoets Mons
- Conservatoire de Mons
- Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut (catégorie pédagogique, sociale et technique) - Implantations à Mons
- Ressort du C.P.M.S. de Morlanwelz
- Athénée royal Binche
- Athénée royal La Louvière (sauf l'implantation d'Houdeng-Aimeries)
- Institut Technique de la Communauté française Morlanwelz
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Trazegnies
- Ressort du C.P.M.S. de Namur
- Athénée royal Jambes
- Athénée royal François Bovesse Namur
- Institut Technique de la Communauté française Félicien Rops Namur
- Lycée de la Communauté française Namur
- Institut Technique de la Communauté française agro-alimentaire Suarlée
- Haute Ecole de la Communauté française « Albert Jacquard » Namur - Implantation Namur
- Institut Technique de la Communauté française Henri Maus Namur
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Vedrin
- Ecole fondamentale autonome de la Communauté française Malonne (sauf implantation de Mornimont)
- Centre d'Education et de Formation en alternance Namur
- Ressort du C.P.M.S. de Neufchâteau
- Athénée royal Bastogne - Houffalize
- Athénée royal Bouillon - Paliseul
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Libin
- Institut technique de la Communauté française Centre Ardenne Libramont - Cheigny
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Martelange
- Athénée royal Neufchâteau - Bertrix
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Sibret Vaux-sur-Sûre
- Ressort du C.P.M.S. de Nivelles
- Athénée royal Nivelles
- Haute Ecole de la Communauté française « Paul-Henri Spaak » - Implantation de Nivelles

- Athénée royal Riva Bella Braine-l'Alleud
- Athénée royal Waterloo
- Ressort du C.P.M.S. de Saint-Gilles
- Athénée royal Léonard de Vinci Anderlecht
- Conservatoire de Bruxelles
- Athénée royal Victor Horta Saint-Gilles - Forest
- Haute Ecole de la Communauté française « Paul-Henri Spaak » - Implantation de Bruxelles
- Haute Ecole de la Communauté française de Bruxelles - Implantations Uccle
- Ressort du C.P.M.S. de Seraing
- Athénée royal Air Pur Seraing
- Athénée royal Esneux
- Athénée royal Lucie Dejardin Seraing
- Ressort du C.P.M.S. de Soignies
- Athénée royal Jules Bordet Soignies
- Athénée royal Braine-le-Comte
- Athénée royal Enghien
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Tubize-Centre Tubize
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Tubize-Renard Tubize
- Ecole fondamentale Houdeng-Aimeries implantation AR La Louvière
- Ressort du C.P.M.S. de Spa
- Athénée royal Aywaille
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Ferrières
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Lierneux
- Athénée royal Ardenne - Hautes Fagnes Malmedy
- Athénée royal Spa
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Stoumont
- Athénée royal Vielsam-Manhay Vielsalm
- Athénée royal Waimes
- Ressort du C.P.M.S. de Tamines
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Auvelais Sambreville
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Falisolle Sambreville
- Athénée royal Baudouin 1^{er} Jemeppe-sur-Sambre
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Moustier-sur-Sambre Jemeppe-sur-Sambre
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Spy
- Athénée royal Tamines
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française « Michel Warnon » Tamines
- Haute Ecole de la Communauté française « Albert Jacquard » Namur - Implantation Tamines
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Malonne (implantation de Mornimont)
- Ressort du C.P.M.S. de Thuin
- Athénée royal Thuin
- Institut technique de la Communauté française Erquelinnes
- Athénée royal Jules Destrée Marcinelle
- Institut technique de la Communauté française Rance
- Athénée royal Beaumont
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Walcourt
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Momignies
- Ecole fondamentale annexée Athénée royal Chimay
- Centre d'Education et de Formation en alternance Morlanwelz – Implantation Thuin
- Ressort du C.P.M.S. de Tournai
- Institut technique de la Communauté française du « Val d'Escaut » Tournai
- Athénée royal Jules Bara Tournai
- Athénée royal Robert Campin Tournai
- Institut Technique Métiers alimentation Tournai
- Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut (sauf section économique) - Implantation Tournai
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française « Ecole solaire » Tournai
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Taintignies
- Athénée royal Fernand Jacquemin Comines - Warneton
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Herseaux
- Athénée royal Mouscron
- Institut Technique de la Communauté française Mouscron
- Athénée royal Lucienne Tellier Frasnes-lez-Anvaing (niveau secondaire)
- Ecole « Decroly » (Section française) Renaix
- Institut Technique de la Communauté française professions paramédicales Renaix
- Ressort du C.P.M.S. de Uccle

- Athénée royal Andrée Thomas Forest
- Athénée royal Uccle I Uccle (y compris la petite école dans la prairie)
- Athénée royal Uccle II Uccle
- Institut National Supérieur des Arts et du Spectacle (INSAS) Bruxelles
- Ressort du C.P.M.S. de Verviers
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Heusy
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française à Limbourg Dolhain-Limbourg
- Athénée royal Thil Lorrain Verviers I Verviers
- Athénée royal Verdi Verviers
- Athénée royal Pepinster
- Ressort du C.P.M.S. de Virton
- Athénée royal Athus
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Etalle
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Ethe-Belmont Virton
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Florenville
- Athénée royal Germain et Gilbert Gilson Izel
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Habay
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française à Marbehan
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Musson
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Saint-Mard Virton
- Athénée royal Nestor Outer Virton
- Haute Ecole de la Communauté française « Robert Schuman » - Implantation à Virton
- Ressort du C.P.M.S. de Visé
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Eben-Emael Bassenge
- Athénée royal Herstal
- Athénée royal Visé
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Herve-Battice-Aubel
- Athénée royal Welkenraedt
- Ressort du C.P.M.S. de Waremme
- Athénée royal Alleur
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Cipllet-Burdinne Braives
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Crisnée
- Athénée royal Hannut
- Athénée royal Waremme
- Ressort du C.P.M.S. de Wavre
- Ecole autonome d'enseignement fondamental de la Communauté française Hamme-Mille
- Athénée royal Paul Delvaux Ottignies-Louvain-la-Neuve
- Athénée royal Rixensart
- Athénée royal Maurice Carême Wavre
- Athénée royal Jodoigne
- Ressort du C.P.M.S. de Woluwe
- Athénée royal Auderghem
- Athénée royal Madeleine Jacquemotte Ixelles
- Athénée royal Evere
- Athénée royal Woluwe-St-Lambert
- Athénée royal Crommelynck Woluwe-Saint-Pierre
- Centre d'Education et de formation en Alternance de l'A.R. Rive Gauche Bruxelles
- Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécialisé d'Auderghem
- Etablissement Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Auderghem
- Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française Braine-l'Alleud
- Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française Ganshoren
- Institut Enseignement Spécialisé Primaire de la Communauté française Braine-le-Comte
- Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécialisé de Châtelet
- Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française Nalinnes
- Etablissement Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Châtelet
- Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécialisé de Flémalle-Haute
- Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française « La Marelle » Amay
- Etablissement Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté française Amay
- « L'Envol » - Etablissement Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Flémalle
- Institut Etienne Meylaers – Institut d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Grivegnée
- Institut Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française « Les Orchidées » - Les Lauriers⁷ Hannut
- Etablissement Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Milmort
- Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécialisé de Jambes
- Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française « Le Caillou » Anseremme

- Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française Gembloux
 - Institut Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française « Mariette Delahaut »
Jambes
 - Ecole Primaire d'Enseignement Spécialisé de la Communauté française Andenne
Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécialisé de Marloie
 - Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française « Croix Blanche » Bastogne
 - Etablissement Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté française Marloie
 - Ecole Primaire d'Enseignement Spécialisé de la Communauté française Marloie
 - Institut Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Saint-Mard
Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécialisé de Mons
 - Ecole Secondaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française Anderlues
 - Institut d'enseignement Spécialisé de la Communauté française « L'Arc-en-ciel » Belœil
 - Institut Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Frasnes-lez-Anvaing
 - Institut Enseignement Spécialisé Primaire de la Communauté française Kain
 - Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française La Louvière
 - Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française Lessines
 - Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française « L'Arbre Vert » Mons
 - Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française « La Coqui'nid » Mouscron
 - Institut Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Quaregnon
 - Institut Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté française Tournai
Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécialisé de Philippeville
 - Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française Auvélais
 - Institut Enseignement Spécialisé de la Communauté française Mariembourg
 - Etablissement Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté française Philippeville
 - Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française Anderlues
Ressort du C.P.M.S. pour l'enseignement spécialisé de Verviers
 - Institut Enseignement Spécialisé de la Communauté française Andrimont
 - « Les Roches » – Etablissement d'Enseignement Spécialisé Primaire de la Communauté française Comblain-au-Pont
 - Ecole Enseignement Spécialisé Primaire de la Communauté française Seraing
 - Ecole Enseignement Spécialisé Primaire de la Communauté française Saive
 - Etablissement Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté française Verviers
 - Institut Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté française Vielsalm
 - Ecole Primaire Enseignement Spécialisé de la Communauté française - Lieutenant Jacquemin Visé
- Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les ressorts des centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française pour l'année 2010-2011.
Bruxelles, le 7 juillet 2011.

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Mme M.-D. SIMONET

—————
VERTALING

MINISTERIE VAN DE FRANSE GEMEENSCHAP

N. 2011 — 2139

[C – 2011/29416]

7 JULI 2011. — Besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap tot vaststelling van de ambtsgebieden van de psycho-medisch-sociale centra van de Franse Gemeenschap voor het schooljaar 2010-2011

De Regering van de Franse Gemeenschap,

Gelet op de wet van 1 april 1960 betreffende de psycho-medisch-sociale centra, inzonderheid op artikel 9, § 1, ingevoegd bij het koninklijk besluit nr. 467 van 1 oktober 1986;

Gelet op het advies van de Inspectie van Financiën van 23 februari 2011;

Gelet op de akkoordbevinding van de Minister van Begroting van 12 mei 2011;

Gelet op het advies van het Hoog Overlegcomité van 14 juni 2011;

Op de voordracht van de Minister van Leerplichtonderwijs;

Na beraadslaging,

Besluit :

Artikel 1. Het ambtsgebied van de psycho-medisch-sociale centra van de Franse Gemeenschap wordt vastgesteld voor de duur van het schooljaar 2010-2011, overeenkomstig de bij dit besluit gevoegde tabel.